



Master complémentaire en ostéopathie [MC-OSTE]

Caractéristiques du programme

Compétences visées

Le master complémentaire en ostéopathie a pour but d'assurer une formation de haut niveau qui prend en compte les responsabilités que le futur diplômé sera amené à assumer lors de sa pratique. Un objectif majeur consiste à former l'ostéopathe à la prise en charge des algies fonctionnelles de l'appareil locomoteur et au diagnostic d'exclusion des pathologies ne relevant pas de son art.

Un accent particulier est mis sur la nécessité pour le futur ostéopathe de conserver une collaboration étroite avec le corps médical, ceci afin de garantir des soins optimaux au patient. L'apport de l'ostéopathie ainsi que son rôle dans le système de santé sont débattus, et les limites de l'intervention ostéopathique y sont également exposées.

Structure du programme

La formation est principalement axée sur trois groupes de cours: les domaines des sciences biomédicales, médicales et de la pratique ostéopathique. Stages cliniques et séminaires complètent utilement la formation dans l'apprentissage des techniques thérapeutiques spécifiques. Un mémoire de fin d'études sur un sujet choisi par l'étudiant finalise le programme.

Les cours, stages et séminaires de ce master complémentaire s'étalent sur une année scolaire complète (cours hebdomadaire de jour).

Spécificités

Le master complémentaire est l'aboutissement de cinq années d'études en Sciences de la Motricité consacré à l'enseignement de l'ostéopathie. Il s'agit du premier enseignement universitaire ostéopathique en Communauté Française de Belgique.

L'enseignement est dispensé par des intervenants provenant des domaines de la santé les plus diversifiés. La sixième année prépare l'ostéopathe à la collaboration tant avec les différentes spécialités médicales qu'avec le médecin généraliste.

Ce master complémentaire est accessible aux titulaires d'un diplôme de master en sciences de la motricité, finalité ostéopathie.

Information pratiques

Equipes partenaires Le master complémentaire en ostéopathie est organisé par la Faculté des Sciences de la Motricité de l'ULB, sous l'égide de l'Académie Universitaire Wallonie-Bruxelles, en collaboration avec la Faculté de Médecine de l'ULB.

Horaire : Horaire de jour, pendant un an.

Lieu d'enseignement : Bruxelles (ULB).

Catalogue des cours : <http://www.academiewb.be/catalogue/MC-OSTE.html>

Où s'informer ? Pour toute question d'ordre administrative ou d'inscription :

Service des Inscriptions de l'ULB

Tél. 02 650 20 30, inscriptions@ulb.ac.be

<http://www.ulb.ac.be/facs/ism/index.html>

Avenue F.D. Roosevelt 50, ULB CP177, 1050 Bruxelles

Où s'informer ? Pour toute autre question :

Prof. Paul Klein

Tél. 02 555 38 91, pklein@ulb.ac.be

Route de Lennik 808, ULB CP640, 1070 Bruxelles

Conditions d'accès

Le Master complémentaire en ostéopathie est accessible aux :

- porteurs d'un grade académique de master en sciences de la motricité, à finalité ostéopathie délivré par une université de la Communauté française ;
- porteurs d'un autre grade académique de master ou de 2e cycle de base (de 120 crédits au moins) délivré par une université de la Communauté française, moyennant avis favorable du Jury ;
- porteurs d'un grade académique similaire à ceux mentionnés aux alinéas précédents délivré en Communauté flamande, en Communauté germanophone ou par l'École royale militaire, aux mêmes conditions ;
- porteurs d'un titre ou grade étranger reconnu équivalent à ceux mentionnés aux alinéas précédents, aux mêmes conditions.

Jury d'examens

Président : M. Jacques Duchateau (ULB)

Secrétaire : Mme Nathalie Guissard (ULB)

Cursus

Année unique - **OSTE6**

Année unique

Sciences biomédicales (6 ECTS)

ECON-L-302	Principes d'économie de la santé • M. Alain DE WEVER • 2 ECTS (théorie 1, travaux personnels 1)
EDUC-L-301	Concepts et méthodes de l'éducation pour la santé • Mme Danielle PIETTE • 2 ECTS (théorie 1, travaux personnels 1)
PSYC-I-601	Psycho-physiologie du toucher • 2 ECTS (théorie)
OSTE-I-602	Bonne pratique en ostéopathie • 1 ECTS (théorie)

Sciences médicales (14 ECTS)

PSYC-I-502	Principes généraux de psychosomatique • M. Jean-Paul DE VIGNE • 2 ECTS (théorie)
MEDI-I-502	Module C : Traumatologie du sport • M. Jean-Michel ANNAERT • 8 ECTS (théorie 6, travaux pratiques 2)
MEDI-I-601	Eléments de pharmacologie • M. Marc LEEMAN • 1 ECTS (théorie)
MEDI-I-602	Questions approfondies relatives au concept de placebo • 2.5 ECTS (théorie 1.5, exercices 1)
MEDI-G-700-A	Disciplines médicales complémentaires • M. Christian MELOT, Mme Myriam DE SPIEGELAERE, M. Christophe DE BROUWER, M. Alain DE WEVER, M. Yvon ENGLERT, M. Jean-Pol BEAUTHIER, M. Alain LEVEQUE et M. Thierry PEPERSACK • 8 ECTS (théorie 6, travaux pratiques 2)

Clinique ostéopathique (5 ECTS)

OSTE-I-601	Méthodologie et séminaires • 5 ECTS (exercices 2, travaux pratiques 3)
------------	--

Stages (25 ECTS)

OSTE-I-603	Clinique ostéopathique - Séminaires interdisciplinaires • 1 ECTS (théorie)
OSTE-I-604	Stages cliniques (orthopédie -traumato, rhumatologie, sportive et urgences) • M. Paul KLEIN • 10 ECTS (stages)
OSTE-I-605	Stages de pratiques ostéopathique • M. Paul KLEIN • 14 ECTS (stages)

Dissertation orale (10 ECTS)

MEMO-I-600	Dissertation orale • 10 ECTS (travaux personnels)
------------	---